

AIGONDIGNÉ

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 15
- Votants : 20
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 2

DEL 2025_001

Date de convocation :

le 11 décembre 2024

Date d'affichage :

le 11 décembre 2024

Fait à Aigondigné,
Le 17 décembre 2024
Ont signé au registre tous
les membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit du mois de janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGUTS Karine à BAUMGARTEN Christian, DUMORTIER Roselyne à AIMON Céline, HIPEAU Gaëlle à DIDIER Emilien, MAGNE Didier à NOIZET Michel et ROUXEL Patricia à LARGEAU Vanessa.

Absent(s) : AUDÉ Laurent et LE BARS Arlette

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ

Délibération 2025_001 : MARCHÉ PUBLIC

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC « AMENAGEMENT DE L'AVENUE ETIENNE GIRARD – MOUGON »

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R2123-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2024_097 autorisant la publication du marché ;

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 19 décembre 2024 ;

Considérant le marché public relatif à l'aménagement de l'avenue Etienne Girard répartie en 2 lots ;

Considérant le nombre d'offre reçue par lots :

- Lot 1 « Voirie et réseaux divers » : 3 offres
- Lot 2 « Plantation et mobiliers » : 2 offres

Considérant l'avis de la commission des Marchés publics réunie le 27 janvier 2025 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- APPROUVE l'avis de la Commission des Marchés publics
- ATTRIBUE le Marché d'Aménagement de l'Avenue Etienne Girard comme suit :
 - ✓ Lot 1 à Eurovia pour un montant tranche ferme de 483 071.37 €HT (les variantes et options devront être précisées avant la signature de l'AE)
 - ✓ Lot 2 à Id Verde pour un montant de 63 368.60 €HT
- AUTORISE Madame le Maire à signer le Marché public et à accomplir les formalités consécutives à l'attribution
- DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage conformément aux dispositions légales en vigueur
- AUTORISE Madame le Maire à poursuivre la démarche afin de signer l'acte notarial et préparer les documents afférents.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Patricia ROUXEL